



DEMANDE DE PRISE EN COMPTE D'ACTIVITES  
PROFESSIONNELLES PENDANT UNE DISPONIBILITE  
AU TITRE DE LA CAMPAGNE D'AVANCEMENT  
- Année civile 2021 -

**A retourner à votre service de gestion (DPE) au plus tard le 31/03/2022.**

Le fonctionnaire concerné doit chaque année justifier son activité professionnelle s'il veut pouvoir bénéficier du maintien de ses droits à l'avancement.

**Nom, Prénom :** .....

**Date de naissance :** .....

**Corps :**

- Agrégé
- Certifié
- PEPS
- PLP
- CPE
- PSYEN
- PEGC

**Grade :**

- Classe normale
- Hors classe
- Classe exceptionnelle

**Discipline :** .....

**Adresse personnelle :** .....

**Téléphone :** ..... **Mail personnel :** .....

**1. Votre situation actuelle dans l'administration :**

Vous êtes actuellement en disponibilité pour :

- suivre le conjoint, depuis le .....
- convenances personnelles, depuis le .....
- pour création ou reprise d'entreprise, depuis le .....
- pour soins à ascendant, enfant, conjoint depuis le .....
- pour études et recherches, depuis le .....

**2. Activité professionnelle exercée au cours de l'année civile N-1:**

**Type d'activité :**

- une activité salariée
- une activité indépendante

**Quotité de travail :**

- Temps complet
- Temps partiel

- Pour une activité salariée, précisez le nombre d'heures annuelles travaillées :

.....

- Pour une activité indépendante, précisez le montant brut annuel du revenu procuré par cette activité\* : .....

**3. Informations sur l'entreprise ou l'organisme employeur :**

Nom (ou raison sociale) : .....

Adresse : .....

Secteur ou branche professionnelle de l'entreprise ou activité :

.....

Forme sociale de l'entreprise ou de l'activité (auto-entreprise, activité libérale, SARL, etc):

.....

Fonctions exercées : .....

Date de début de l'activité : .....

**4. Pièces justificatives à fournir :**

**Activité salariée :**

- Copie de l'ensemble des bulletins de salaire,

**ET**

- Copie du/des contrats de travail.

**Activité indépendante : (y compris en qualité d'autoentrepreneur ou dans le cadre de microentreprise)**

- un extrait Kbis délivré par le tribunal de commerce attestant de l'immatriculation de l'entreprise au registre des commerces des sociétés, de moins de 3 mois,

ou

- un extrait d'immatriculation D1 délivré par la chambre des métiers et de l'artisanat attestant de l'inscription au répertoire des métiers ou au registre des entreprises, datant de moins de 3 mois,

ou

- une copie de la déclaration d'activité auprès de l'URSSAF,

**ET**

- une copie du dernier avis d'imposition\*,

ou

- de tout élément comptable certifié attestant de la capacité de l'entreprise à procurer au fonctionnaire un revenu supérieur ou égal au revenu minimal fixé par le décret n°2019-234 du 27 mars 2019\*.

*\*Ne concerne pas les agents en disponibilité pour création ou reprise d'entreprise*

Fait à..... le .....

Signature de l'intéressé(e)